

Fiche d'inscription formation

A retourner à la Fédération Acteurs de la Solidarité Centre-Val de Loire
Par courrier : 11 rue des Corderies – 41000 Blois ou par mail : contact@federationsolidarite-cvl.org

Structure employeur

Association / Organisme : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville _____

Téléphone : _____ e-mail : _____

Stagiaire

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Sexe : H F

Fonction : _____ Service : _____

Ancienneté de l'emploi : _____

Téléphone : _____ e-mail (1) : _____

(1) La collecte de l'adresse mail permet au stagiaire de recevoir directement la convocation à la formation et d'accéder aux supports de formation en ligne.

Catégorie socio professionnelle :

- Ouvrier non qualifié Ouvrier qualifié Employé Administrateur-trice
 Cadre et + Bénévole Technicien / Agent de maîtrise

* * * * *

Intitulé de la formation souhaitée : _____

Dates : _____

Montant de l'inscription :

Tarif adhérent FAS _____ € **Tarif non adhérent FAS** _____ €

Avez-vous des besoins spécifiques en termes d'aménagement de la formation ? Oui Non

En répondant « oui » à cette question, vous permettrez à notre référente handicap de vous recontacter pour envisager avec vous les solutions à mettre en œuvre.

Fait à _____ le _____

Signature du salarié :

Signature et cachet de l'employeur :

Le salarié reconnaît être informé(e) que, conformément à la réglementation en vigueur, les informations fournies sur le présent formulaire peuvent être utilisées par la Fédération des acteurs de la solidarité uniquement dans le cadre de l'organisation de la présente formation, que ces données ne font pas l'objet de revente à des organismes extérieurs, qu'à tout moment, il dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant sur simple demande effectuée par mail à : contact@federationsolidarite-cvl.org ou par téléphone (02 54 46 46 93).

Modalités

- Pour être enregistrée, l'inscription doit parvenir à la Fédération des acteurs de la solidarité Centre – Val de Loire accompagnée du règlement de 50% des frais d'inscription **avant la date limite de retour d'inscription**.
- En cas d'annulation de votre part, moins de quinze jours avant le début du stage et en cas d'abandon en cours de stage, la prestation est due dans sa totalité.
- Selon le nombre d'inscrits ou en cas de circonstances exceptionnelles, l'organisme se réserve le droit d'annuler une formation.